

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Non, c'est la loi, monsieur le président, et je n'ai pas l'intention de la changer.

[Traduction]

L'UTILISATION DU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE—DEMANDE D'ÉTUDE EN COMITÉ

M. Jim Fleming (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question porte sur le même sujet et j'aimerais la poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné les vives préoccupations du public, un certain malentendu sur l'utilisation des numéros d'assurance sociale et certaines questions de l'opposition que nous avons entendues aujourd'hui qui, à mon avis, ont inquiété inutilement bon nombre de Canadiens, le ministre va-t-il recommander au chef du gouvernement à la Chambre de renvoyer cette question au comité permanent approprié?

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Il y a des remous dans les rangs. Ça fait deux.

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, voilà probablement l'une des meilleures suggestions que l'on nous ait faites . . .

Une voix: Donnez-y suite alors.

M. Cullen: . . . c'est sans doute pourquoi elle émane du côté du gouvernement.

Une voix: Vous n'avez pas répondu à la question.

* * *

LE GRAIN

L'ACHEMINEMENT VERS LES POINTS D'EXPORTATION

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre chargé de la Commission du blé, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture.

Un haut fonctionnaire de la Commission canadienne du blé a affirmé que des ventes de 2.3 millions de tonnes de céréales avaient été retardées cette année, provoquant une perte de revenu de l'ordre de 350 millions de dollars pour les producteurs. Il a ajouté que, si les installations de transport avaient été suffisantes, on aurait pu exporter quatre millions de tonnes de plus au cours de la dernière campagne agricole; nous avons donc perdu l'équivalent de 500 millions de dollars.

Ces pertes peuvent être imputées au gouvernement, le ministre—étant donné qu'il est chargé d'assurer le bien-être des producteurs—pourrait-il nous dire quelles mesures il a l'intention de prendre pour assurer ces exportations et pour faire en sorte que l'on ne différera plus les ventes de céréales au cours de la présente campagne agricole? S'est-il entretenu avec le ministre chargé de la Commission du blé et d'autres ministres afin d'assurer que ces ventes ne nous glissent plus entre les mains?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai eu peine à suivre le discours du député et quant

Questions orales

aux chiffres qu'il a employés et aux suggestions et accusations qu'il a émises relativement aux ventes perdues, je devrai les vérifier pour m'assurer qu'il ne se trompe pas. Ces accusations me font penser à celles de quelqu'un qui dirait, par exemple, que s'il n'avait pas plu cette année, la récolte de grain aurait été de qualité supérieure et que nous en aurions retiré tant de millions de dollars de plus. De nombreux facteurs dépendent des aléas de la fortune tels que l'arrêt de convois de grain qui ne peuvent se rendre au port.

Cette année aura été l'une de nos meilleures années dans l'histoire de nos exportations de céréales et dans des conditions qui ont pourtant été parmi les plus difficiles. Tout ce que je puis dire est que nous entretenons effectivement d'étroits rapports avec les personnes concernées comme par exemple la Commission de stabilisation du prix des céréales, les fonctionnaires de mon ministère et le ministre chargé de la Commission du blé. Nous suivons de très près l'évolution de la situation et je pense que nous pouvons être fiers de ce qu'ils ont accompli cette année. Il est très facile de se livrer à ce genre d'accusations par trop générales.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, je ne fais que répéter les propos tenus par le porte-parole de la Commission canadienne du blé. Je voudrais poser au ministre une question supplémentaire. Compte tenu du fait que notre système de manutention n'a pas accru sa capacité depuis 1973 en dépit des promesses électorales de 1974, et compte tenu du fait que la Commission canadienne du blé prévoit que la capacité d'exportation du Canada d'ici 1985 aura atteint 31.5 millions de tonnes—ce qui représente approximativement une augmentation de 50 p. cent par rapport à notre volume d'exportation de l'année dernière—cela signifie que notre capacité d'expédition devra augmenter de 50 p. cent, voire même de 70 p. cent pour la côte ouest et compte tenu du fait que la majeure partie de l'augmentation de ces expéditions sera enregistrée sur la côte ouest, le gouvernement a-t-il mis au point un plan d'ensemble ou du moins étudié-t-il un tel plan afin de satisfaire aux besoins prévus pour 1985?

M. Whelan: Le député a affirmé qu'il ne fait que reprendre les propos d'un porte-parole de la Commission canadienne du blé. Tout ce que je puis dire, c'est que je suis persuadé qu'il est au courant du rapport publié par les syndicats du blé du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta qui révèle que les installations ont été utilisées au maximum. Toutes les céréales vendues à l'étranger pourraient être exportées à partir des ports de la côte ouest si les installations qui s'y trouvent présentement étaient utilisées à plein rendement. On ne les utilise pas à pleine capacité et nous le déplorons.

Le député n'ignore sûrement pas que nous sommes en train d'établir de nouveaux programmes pour tâcher d'utiliser au maximum les installations ferroviaires qui existent déjà. Je suis persuadé que le député est également au courant de ce qui a été dit l'autre jour au sujet de l'utilisation de wagons-trémies et autres matériel, et du fait qu'une rotation plus rapide nous permettrait de transporter efficacement tout notre grain au moyen des installations dont nous disposons.